

Communiqué de presse

21 mars 2022

Le Conseil national réclame une «loi européenne»

La position de la Suisse dans les négociations en péril: le Conseil des États doit rectifier la décision du Conseil national

- Trois semaines à peine après que le Conseil fédéral a présenté ses projets en matière de politique européenne, le Conseil national veut lui **retirer le dossier**. Par initiative parlementaire, il exige, par 127 voix contre 58 et 7 abstentions, une loi fédérale sur «la poursuite et la facilitation des relations entre la Confédération suisse et l'Union européenne».
- Selon une analyse d'**autonomiesuisse**, ce qui semble technocratique nuirait à la place économique suisse. Car, dans les faits, la loi vise une intégration institutionnelle de la Suisse à l'UE. Elle pourrait donc déboucher sur un «**accord-cadre 2.0**» qui comprendrait des éléments indésirables tels qu'une réduction des droits de référendum de démocratie directe ou la soumission à la Cour de justice de l'UE en cas de litige.
- Le lancement d'une «loi européenne» **affaiblit la position** de la Suisse dans les négociations avec l'UE. De plus, ce projet constitue une **atteinte à l'organisation des compétences établie par la Constitution fédérale** et à la volonté déclarée de la population suisse.
- **autonomiesuisse** espère que le Conseil des États jouera son rôle de «chambre de réflexion» et **rectifiera l'acte précipité et irréfléchi du Conseil national**.

Ce qu'autonomiesuisse attend maintenant du Conseil des États

Alors que les médias se focalisaient sur la guerre en Ukraine, le Conseil fédéral a laissé passer, sans tambour ni trompette, une initiative de la Commission de politique extérieure (CPE) le 15 mars. Par 127 voix contre 58 et 7 abstentions, elle réclame une loi fédérale sur «la poursuite et la facilitation des relations entre la Confédération suisse et l'Union européenne».

Un signal fâcheux sur la scène internationale

En prenant cette décision, le Conseil national torpille le Conseil fédéral. Le 25 février 2022, le gouvernement avait refusé un «accord-cadre 2.0». C'est pourtant exactement cela qu'on ressort maintenant des cartons. Ainsi, Eric Nussbaumer (PS), la tête pensante de la CPE en charge de ce sujet, ne cache pas qu'il continue à viser une intégration institutionnelle de la Suisse à l'UE.

Le Conseil national a donc lancé sur la scène internationale un signal fâcheux qui mine la crédibilité du Conseil fédéral à l'égard de l'UE.

autonomiesuisse espère que le Conseil des États fera honneur à sa réputation de «chambre de réflexion» en rectifiant cet acte précipité de la Grande Chambre commis sous le coup de l'émotion.

Trois raisons de s'opposer à la «loi européenne»

Le Conseil des États doit empêcher la poursuite de cette erreur dans le débat sur l'Europe pour trois raisons: premièrement, une «loi européenne» affaiblirait fortement la position du Conseil fédéral vis-à-vis de l'UE. Deuxièmement, une telle «loi européenne» ne serait pas compatible avec l'organisation des compétences établie par la Constitution fédérale, comme le souligne le professeur Carl Baudenbacher, ancien président de la Cour de justice de l'AELE. Troisièmement, le Parlement agirait à l'encontre des intérêts de la population suisse, qui, d'après un nouveau sondage gfs, privilégie nettement un accord de libre-échange avec l'UE aux accords bilatéraux, à une adhésion à l'EEE et à un accord-cadre. La proposition de loi du Conseil national exclurait ainsi précisément l'option la plus populaire.

autonomiesuisse considère un accord de libre-échange moderne – tel que le CETA conclu entre le Canada et l’UE – comme une solution de repli intéressante si l’orientation prévue par le Conseil fédéral n’aboutit pas à un résultat satisfaisant au cours des négociations avec l’UE.

autonomiesuisse – une initiative de l’économie suisse

autonomiesuisse est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l’économie du centre. Elle s’engage en faveur d’une collaboration économique partenariale avec les pays de l’UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d’excellentes conditions cadres au niveau de l’économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l’avenir également.

autonomiesuisse compte plus de 750 membres. Rejoignez-nous sur autonomiesuisse.ch/fr/participez pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

Contact

Le comité de direction de la coprésidence d’**autonomiesuisse** se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l’accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

Hans-Jörg Bertschi

+41 79 330 50 72

hans-joerg.bertschi@bertschi.com

Prof. em. Giorgio Behr

+41 79 430 44 21

giorgio@behr.ch

Hans-Peter Zehnder

+41 79 330 58 08

hans-peter.zehnder@zehndergroup.com

Réseaux sociaux

